

Charte école ffgolf

Contrat 2010-2013



Golf de :

PORTENART



Le club jeunes ffgolf est un lieu de formation et de pratique sportive des jeunes dans un golf. Que ce soit dans le cadre d'une pratique de sport loisir ou/et compétition, chaque joueur doit pouvoir :

- y apprendre à aimer le golf, dans un climat de sécurité, de camaraderie et de sportivité ;
- progresser à son rythme en s'appropriant peu à peu les principales valeurs véhiculées par notre sport.

L'école de golf ffgolf c'est : • **5 points primordiaux**

- Une **ÉQUIPE** d'éducateur(s) professionnel(s) diplômé(s) et d'animateurs sportifs bénévoles du club.
- Une **COMMISSION JEUNES** en charge du projet «école de golf ffgolf» et de sa mise en oeuvre.
- Une utilisation systématique de tous les outils fédéraux d'évaluation (Drapeaux ffgolf/PGA France ; Opens).
- Une politique sportive qui favorise la participation aux compétitions, détections et sélections fédérales départementales, régionales, nationales.
- Un **TABLEAU D'AFFICHAGE** dédié spécifiquement à «l'école de golf ffgolf» : règlement intérieur, informations des jeunes et des parents.

Plus de jeunes, plus de jeu, plus de sport... pour plus de résultats !

• **+ 5 points essentiels**

- Une séance d'une heure minimum sous la direction d'un **PROFESSIONNEL** (groupes de 8 à 10 conseillés) dans un créneau de deux à trois heures encadrées hebdomadaires.
- Un apprentissage encadré des règles et du jeu sur **PARCOURS**, du débutant au joueur confirmé.
- Une éducation à l'**ÉTIQUETTE** : respect du parcours, des autres joueurs, et du rythme de jeu («PARétiquette»).
- Un accueil des filles et des garçons respectant leurs différences : âges, affinités et attentes.
- Des **BILANS RÉGULIERS** entre parents, éducateurs, animateurs et commission jeunes.

Le Président de la ffgolf
Georges Barboret

Le Président de la Commission Jeunes
Jacques Fromont

Le Président de la ligue
et/ou Le Président du Comité Départemental de Golf
**Comité départemental de Golf
de la Haute Vienne**
26 avenue du Golf - 87000 LIMOGES

Le gestionnaire / Société de Gestion
et/ou le Directeur du golf

Le Président de l'Association Sportive
et/ou le Responsable de l'École de Golf

Date

Date

Date